

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2018

### **Rénovation de la salle des fêtes : Conseil Départemental – demande d'aide financière au titre de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) 2019**

Les devis concernent deux tranches distinctes de travaux : l'accessibilité (toilettes-sanitaires) et la réfection de la salle des fêtes (peinture, éclairage) et du chauffage central.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour une demande de DSR à hauteur de 76 000 €.

### **Voirie : travaux d'entretien – Chemin d'Archanger, Route de l'Ebat et Rue Colin**

Trois entreprises ont adressé leur devis pour la réparation des fissures importantes sur l'enrobé dues à la sécheresse.

L'entreprise COLAS est retenue par l'ensemble du Conseil Municipal, pour un montant de 17 424 €.

### **Réforme de la gestion des listes électorales : mise en place d'une commission de contrôle – désignation d'un membre au sein du conseil municipal**

A partir du 1<sup>er</sup> août 2016, mise en place d'un « Répertoire Electoral Unique » qui entrera en vigueur en janvier 2019. Seul le Maire sera compétent pour la gestion des listes électorales. Toutefois, un contrôle, a posteriori, devra être effectué, une fois par an et 24 jours avant chaque élection, par une commission composée :

- d'un conseiller municipal titulaire et d'un conseiller municipal suppléant, n'ayant aucune délégation. Les candidats volontaires sont classés selon le nombre de voix recueillies aux élections municipales. Charles-Antoine de VIBRAYE sera titulaire, François CAZIN, suppléant,
- d'un délégué de l'Administration extérieur au Conseil Municipal : Monsieur Jean DESCOMBES sera titulaire, Madame Danièle HERMELIN, suppléante,
- d'un délégué du Tribunal désigné par lui.

### **ESCCC – section yoga : occupation de la salle de danse – demande d'extension du créneau horaire le jeudi matin**

Les membres du Conseil Municipal acceptent la demande d'extension d'horaires.

### **Tour du Loir-et-Cher**

Cent cinquante coureurs de 25 nations traverseront le département du 17 au 21 avril 2019. L'organisateur a prévu un passage à Cheverny le 18 avril et demande son autorisation de passage à la commune. De plus, il a besoin de 6 signaleurs et souhaite une participation financière de 0,12 € par habitant, soit 124,68 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte le passage dans la commune, et la participation financière.

### **Cérémonie du 11 Novembre**

Elle se déroulera à 11 h 15 à Cheverny. A 11 h, toutes les cloches des églises de France sonneront. A la demande du Président de la République, des bougies seront mises, la veille au soir, au monument aux morts. Exposition-conférence « De la Pologne à la Sologne – Epopée de la Famille JANICHEWSKY », par Madame Marie-Christine MINDER-JOURDAN, petite-fille de Raymond JANICHEWSKY, natif de Cheverny, Mort pour la France.

A travers les lettres de son grand-père, qui raconte les « Gens de Cheverny », elle évoquera les conditions de vie de l'époque. Elle présentera les documents et des objets qu'elle a précieusement collectés.

A cette occasion, les élèves de l'école Saint-Louis de Cour-Cheverny, qui participent au projet « Les enfants pour la paix » exposeront les travaux qu'ils auront réalisés.

Conférence : Dimanche 11 Novembre à 18h salle des fêtes de Cheverny

Exposition : Dimanche 12 novembre (18h) et du lundi 12 au mardi 13 Novembre, salle des fêtes de Cheverny de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h en présence de Madame MINDER-JOURDAN.

Accès gratuit

### **Affaires diverses**

**Succession de Madame MELCHIORI** : les tables « Capron » ont été vendues 1 000 € les 2 (estimées à 200 € chacune). Après déduction des frais du commissaire-priseur, la commune recevra :

- 410 € du contenu de la maison,
- 820 € des tables.

**Concours « Jeunes citoyens de Loir-et-Cher »** : le Conseil des Jeunes est invité à la remise des prix le 24 novembre 2018.

**RAM** : les cotisations sont calculées en fonction du nombre d'assistantes maternelles présentes dans la commune, soit 181,37 €.

**Concours « Capitale Française de la Biodiversité 2018 »** : la commune a obtenu le label « 2 libellules ».

**Trésorerie** : rapport de Monsieur DUBOIS sur la qualité du travail concernant les flux financiers. La commune, notée 17,4/20 pour l'année 2017 ; elle était de 16,3 pour 2016.

**Sécheresse** : tous les dossiers présentés par les communes du Loir-et-Cher ont été refusés.

La commune engagera un recours gracieux auprès du Ministre de l'intérieur

La commune constituera un nouveau dossier pour l'année 2018, s'ajoutant ainsi aux précédents.

**Château du Breuil** : la vente de tous les mobiliers, vaisselles et autres a eu lieu jeudi 1<sup>er</sup> novembre (entre 400 et 500 personnes). La commune a acheté différents matériels (tables, verres, carafes, un aspirateur, des portants etc...).

**Château de Cheverny** : le domaine de Cheverny a demandé le prêt de barnums pour une soirée caritative, le 8 décembre 2018, qui lui a été accordé.

**PLUi HD** : réunion vendredi 16 novembre à 18 h, au Carroir, à la Chaussée-Saint-Victor.

**Colis des aînés** : Michelle DILAJ et Patricia LEVANT prépareront les étiquettes, les avis de passages et les cartons, répartis par quartiers, pour une distribution entre le 10 et le 22 décembre.

**Conseil Municipal lundi 3 décembre à 19 h**